

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **30 octobre 2013**, à **19 h 15**, au **Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Annie Côté, Isabelle Dubé, Chantale Duval, Élise Landry, Lyne Lefebvre, Luc Mercier, Isabelle Michaud, Vickie Morin, Chantal Paquet et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Isabelle Dionne, technicienne en éducation spécialisée, Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et René Roy, psychoéducateur.

Est présent le représentant du CSSS de Rivière-du-Loup, Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Caroline Dufour, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

A motivé son absence : Luc Thibault du centre jeunesse à l'unité le Traversier.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 16 présences dont 10 parents, la rencontre débute à 19 h 25. M^{me} Monic Vézina assurera l'animation de la rencontre et M. Jean-Philippe Nadeau le secrétariat pour cette première rencontre.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES – VÉRIFICATION DES COORDONNÉES

Chacun des membres se présente en précisant le milieu de provenance.

Les deux organismes du Ministère de la Santé et des Services sociaux qui siégeront au comité sont le Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et le Centre jeunesse (unité le Traversier).

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Monic Vézina,
IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé suite à l'ajout du point 4.1:

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Présentation des nouveaux membres
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Retour sur le rapport annuel – Année 2012-2013
 - 4.1 Retour sur la réunion du comité de parents
5. Élection des officiers :
 - **Président**
 - **Vice-président**
 - **Secrétaire**
 - **Trésorier**
 - **Représentant au comité de parents et substitut.**
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2013
7. Adoption du budget annuel de fonctionnement :
 - **Solde 2012-2013**
 - **Budget 2013-2014**
8. Formulaire de réclamation des dépenses et tableau de distance en kilomètres :
 - **Procédure et formulaires**
9. Formulaire – Consentement à la communication de renseignements personnels
10. Calendriers scolaires 2013-2014
11. Projet de calendrier des rencontres du comité ÉHDAA :
 - Modalité d'annulation de rencontre
12. Règles de régie interne 2013-2014
13. Plan d'action 2013-2014 vs plan d'action 2012-2013 :
 - **Besoins des membres : information**
14. Organisation des services aux élèves HDAA :
 - 14.1 Clientèle HDAA
 - 14.2 Répartition des ressources pour la clientèle HDAA
 - 14.3 Politique commission scolaire
15. Autres points :
16. Correspondances
17. Période de questions du public
18. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RETOUR SUR LE RAPPORT ANNUEL 2012-2013

M^{me} Vézina rappelle que le rapport annuel a été présenté et adopté lors de la rencontre du 17 juin 2013. Une copie de celui-ci a été transmise aux conseils d'établissement des écoles.

4.1 Rapport du représentant au comité de parents :

M. Luc Mercier fait un retour sur la réunion du comité de parents de la commission scolaire du 1^{er} octobre 2013 en présentant les résultats d'élection au comité exécutif. Les noms des 11 parents qui avaient mentionné leur intérêt pour devenir membres du CCSÉHDAA ont été déposés à la présidente Mme Émond. Le comité de parents a accepté de désigner tous les parents au CCSÉHDAA dont un à titre de substitut.

5. CCSÉHDAA 2013-10-01 ÉLECTION DES OFFICIERS

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE M^{me} Monic Vézina agisse à titre de présidente d'élection.

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par M. Claudel Pariseau et résolu :

QUE M. Jean-Philippe Nadeau soit nommé secrétaire d'élection.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE À LA PRÉSIDENTE – MISE EN NOMINATION

M^{me} Manon Therrien propose M^{me} Lyne Lefebvre.

M^{me} Lyne Lefebvre propose M^{me} Chantale Duval.

M. Luc Mercier propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Chantale Duval refuse.

M^{me} Lyne Lefebvre accepte.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE M^{me} Lyne Lefebvre soit nommée présidente du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l’année scolaire 2013-2014.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE À LA VICE-PRÉSIDENTE – MISE EN NOMINATION

M^{me} Caroline Dufour propose M^{me} Chantale Duval.

M^{me} Manon Therrien propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d’élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de vice-présidente.

M^{me} Chantale Duval accepte.

NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE -DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Caroline Dufour et résolu :

QUE M^{me} Chantale Duval soit nommée vice-présidente du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l’année scolaire 2013-2014.

ÉLECTION AU SECRÉTARIAT DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE AU SECRÉTARIAT – MISE EN NOMINATION

M^{me} Lyne Lefebvre propose M^{me} Élise Landry.

M^{me} Chantale Duval propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d’élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de secrétaire.

M^{me} Élise Landry accepte.

NOMINATION AU SECRÉTARIAT DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE M^{me} Élise Landry soit nommée secrétaire du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l’année scolaire 2013-2014.

ÉLECTION D'UNE TRÉSORIÈRE OU D'UN TRÉSORIER DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE D'UNE TRÉSORIÈRE OU D'UN TRÉSORIER – MISE EN NOMINATION

M^{me} Manon Therrien propose M^{me} Vickie Morin.

M^{me} Vickie Morin propose M^{me} Manon Therrien.

M^{me} Caroline Dufour propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Manon Therrien refuse.

M^{me} Vickie Morin accepte.

NOMINATION D'UNE TRÉSORIÈRE AU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE M^{me} Vickie Morin soit nommée trésorière du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2013-2014.

POSTE D'UNE REPRÉSENTANTE OU D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS – MISE EN NOMINATION

M^{me} Chantale Duval propose M. Luc Mercier.

M^{me} Lyne Lefebvre propose la fermeture de la mise en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de représentant.

M. Luc Mercier accepte.

NOMINATION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE M. Luc Mercier soit nommé représentant au comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2013-2014.

POSTE D'UNE SUBSTITUT OU D'UN SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS – MISE EN NOMINATION

M^{me} Vickie Morin propose M^{me} Manon Therrien.

M^{me} Manon Therrien propose M^{me} Chantal Paquet.
M^{me} Lyne Lefebvre propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Chantal Paquet refuse.
M^{me} Manon Therrien accepte.

NOMINATION AU POSTE DE SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Vickie Morin et résolu :

QUE M^{me} Manon Therrien soit nommée substitut du représentant au comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2013-2014.

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE la période des élections soit close.

M^{me} Lyne Lefebvre, présidente du comité pour l'année scolaire 2013-2014, assurera l'animation des points restants de l'ordre du jour.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2013

La présidente, M^{me} Lyne Lefebvre, procède à la lecture du procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Caroline Dufour et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 juin 2013 soit adopté tel que rédigé.

7. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT 2013-2014

M^{me} Monic Vézina, présente le bilan du budget annuel de fonctionnement 2012-2013.

M^{me} Vézina expose le budget annuel global pour 2013-2014 : budget formé de l'allocation de 2013-2014 au montant de 1350 \$ et un pourcentage du solde au 30 juin 2012 au montant de 96,74 \$.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Vickie Morin et résolu :

QUE le budget annuel de fonctionnement du comité ÉHDAA soit adopté tel que présenté.

8. FORMULAIRES DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES ET TABLEAU DE DISTANCE EN KILOMÈTRES – PROCÉDURE

M^{me} Lyne Lefebvre explique la procédure de réclamation des dépenses des membres. Elle rappelle l'obligation de présenter les formulaires dans les délais requis de par la loi.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE pour l'année scolaire 2013-2014, le montant du remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement soit conforme à la résolution adoptée par le conseil des commissaires; c'est-à-dire de 4,40 \$ par déplacement de 5 kilomètres et moins, d'un taux de 0,44 \$ par kilomètre pour les frais de déplacement auxquels s'ajoutent 0,05 \$ par kilomètre lorsqu'il y a covoiturage. Un maximum de 45 \$ par jour pour les frais de repas à l'intérieur de la commission scolaire et de 50 \$ par jour à l'extérieur, ainsi qu'une allocation de 30 \$ par jour pour les frais d'hébergement sans présentation de reçu.

QUE le montant du remboursement des frais de gardiennage s'établit à 3,75 \$ l'heure, sur présentation de reçu.

QUE des formulaires de remboursement doivent être complétés selon les dates des rapports trimestriels de la commission scolaire, soit avant le 9 décembre 2013 pour les mois d'octobre à décembre, avant le 19 mars 2014 pour les mois de janvier à mars, lors de la dernière rencontre de juin pour les mois d'avril à juin.

9. FORMULAIRE – CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – ANNÉE 2013-2014

M^{me} Monic Vézina demande à chaque membre du comité de remettre, à la fin de ladite rencontre, le formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels dûment complété et signé. Une nouvelle liste avec les coordonnées des membres sera remise lors de la prochaine rencontre. On rappelle que la liste pour diffusion se retrouve sur le site de la commission scolaire mais sans coordonnées confidentielles.

10. CALENDRIERS SCOLAIRES 2013-2014

Les calendriers scolaires avaient été remis en mai dernier. Les nouveaux membres reçoivent leurs copies.

11. PROJET DE CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ ÉHDAA – MODALITÉ D'ANNULATION DE RENCONTRE

Un projet de calendrier des rencontres est déposé :

- Mercredi le 30 octobre 2013 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Lundi le 25 novembre 2013 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Lundi le 3 février 2014 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Lundi le 14 avril 2014 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Lundi le 16 juin 2014 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup

Il est demandé que les rencontres se déroulent le mercredi. Donc les prochaines rencontres auront lieu le 11 décembre, le 12 février, le 9 avril et le 4 juin.

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté suite aux modifications apportées.

M^{me} Monic Vézina présente les modalités d'annulation des rencontres.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2013-2014

M^{me} Lefebvre et M^{me} Vézina présentent les « Règles de régie interne 2013-2014 ».

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Caroline Dufour et résolu :

QUE les règles de régie interne 2013-2014 soient adoptées telles que rédigées.

13. PLAN D'ACTION 2013-2014 – BESOIN DES MEMBRES : INFORMATION

Le plan d'action 2013-2014 est présenté par M^{me} Lefebvre qui nomme chacun des objectifs, des moyens et l'échéancier qu'il contient.

14. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

14.1 Clientèle HDAA :

M^{me} Vézina dépose et commente le document présentant la clientèle 2013-2014.

14.2 Répartition des ressources pour la clientèle HDAA

Le document représentant les ressources allouées à la clientèle HDAA est déposé et commenté par M^{me} Vézina.

14.3 Politique commission scolaire :

Mme Vézina explique les 4 sections de la Politique de l'organisation des services aux ÉHDAA de la commission scolaires. Lors des rencontres de l'année 2013-2014, chacune des sections de la politique sera présentée.

15. AUTRES POINTS

15.1 Plan stratégique 2013-2018 :

Mme Vézina présente le plan stratégique 2013-2018 de la commission scolaire.

16. CORRESPONDANCES

Mme Lefebvre présente la correspondance reçue depuis septembre tel que des revues et un guide d'accompagnement à l'intention des parents.

17. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Isabelle Dubé et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 50.

Le secrétaire,
Jean-Philippe Nadeau

La présidente,
Lyne Lefebvre